



2022/038
7.1.5

Conseillers Municipaux	
En exercice	27
Présents	22
Pouvoirs	4
Exprimés	26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal, convoqué le 3 mars 2022, s'est réuni le **10 mars 2022** en séance ordinaire à dix-neuf heures, à la salle du conseil municipal, rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude PROVOST, Maire.

Présents : M. Jean-Claude PROVOST, M. Jean-Noël THOMAZEAU, Mme Brigitte BOURSEAU, M. Jacques PRIOUX, Mme Françoise JORAT, Mme Katia de SAINT JUST, M. Olivier GENESTE, Mme Isabelle TESSIER, M. Roland GRANGER, M. Patrick MORTIER, Mme Catherine FOUGERE, Mme Pascale RIALLAND-FRABOUL, Mme Anne-Sylvie LE RESTE, Mme Cécile de LAUNAY, Mme Céline HAY, Mme Stéphanie GUILLET, M. Yoann CARGOUE, M. Christophe NIVET (arrivé à 20h00), M. Pierre-Yves HABAY, Mme Cindy BOUILLARD, Mme Pauline RAGUET, Mme Sonia RICHARD.

Absents excusés : M. Nicolas BESNIER, M. Ludovic CROCHARD, M. Nicolas ROBIN, M. Dominique CHARTIER, M. Rémy GOURDON.

M. Nicolas BESNIER a donné pouvoir à M. Jean-Claude PROVOST
M. Ludovic CROCHARD a donné pouvoir à Mme Brigitte BOURSEAU
M. Nicolas ROBIN a donné pouvoir à M. Jean-Noël THOMAZEAU
M. Rémy GOURDON a donné pouvoir à M. Patrick MORTIER

☒ M. Roland GRANGER a été élu secrétaire de séance.

OBJET COMPTE DE GESTION BUDGET ASSAINISSEMENT 2021

Conformément aux dispositions de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. l'adjoint présente à l'assemblée le compte de gestion 2021 du budget assainissement produit par le Trésor Public entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021, identique au compte administratif.

Les résultats du budget assainissement s'établissent comme suit :

FONCTIONNEMENT	Recettes	Dépenses	Résultats
Fonctionnement	237 037,95 €	134 308,68 €	102 729,27 €
Fonctionnement résultat reporté	60 693,59 €		60 693,59 €
Total Fonctionnement Net	297 731,54 €	134 308,68 €	163 422,86 €
INVESTISSEMENT	Recettes	Dépenses	Résultats
Investissement	212 247,71 €	92 926,96 €	119 320,75 €
Investissement résultat reporté	864 317,69 €		864 317,69 €
Total Investissement	1 076 565,40 €	92 926,96 €	983 638,44 €
Restes à réaliser		50 294,96 €	-50 294,96 €
Total Investissement Net	1 076 565,40 €	143 221,92 €	933 343,48 €
Excédent de Fonctionnement Net			163 422,86 €
Excédent d'Investissement Net			933 343,48 €
Excédent Net			1 096 766,34 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➔ **APPROUVE** le compte de gestion de l'exercice 2021 du budget assainissement.

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la date soit de sa transmission en Préfecture, soit de sa publication, soit de sa notification.

Acte publié le 18/03/2022

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme, le 15 mars 2022

LE MAIRE,
JEAN-CLAUDE PROVOST

